

Résister aux projets d'aménagement, politiser les territoires

Le concept de *résistance éclairée* appliqué à trois conflits d'aménagement (France, Belgique)

Léa Sébastien, Julien Milanesi and Jérôme Pelenc

Volume 19, Number 1, March 2019

Les nouveaux chantiers de la justice environnementale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1065415ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sébastien, L., Milanesi, J. & Pelenc, J. (2019). Résister aux projets d'aménagement, politiser les territoires : le concept de *résistance éclairée* appliqué à trois conflits d'aménagement (France, Belgique). *VertigO*, 19(1).

Article abstract

In this article we formulate the hypothesis that resistance to development projects could be considered as an opportunity for the (re) politicization of territories. By looking at three cases of place-based struggles against infrastructures (a landfill, a highway and a prison), we analyze the evolution of these resistance movements over time through the concept of *enlightening resistance*. This concept allows us to see the emergence of new social networks, specific knowledge and attachments to the threatened places. We argue that the development and combination of these three types of "capital" (social, patrimonial, knowledge) allow the emergence of a political capital. On the contrary to the NIMBY (not in my back yard) label, we show thanks to the concept of enlightening resistance, that these place-based struggles participate in the emergence of a decentralized social movement promoting new democratic and socio-ecological values.



Résister aux projets d'aménagement, politiser les territoires

Le concept de résistance éclairée appliqué à trois conflits d'aménagement (France, Belgique)

Léa Sébastien, Julien Milanese et Jérôme Pelenc

Introduction

- ¹ Dans les milieux ruraux et péri-urbains majoritairement, on assiste à l'échelle globale à une multiplication des oppositions à l'installation ou l'extension d'infrastructures (Martinez-Alier *et al.*, 2016), parfois appelées grands projets inutiles et imposés¹ (GPII). Les luttes les plus médiatiques en France concernent le projet de deuxième aéroport à Notre-Dame-des-Landes, le projet d'enfouissement des déchets hautement radioactifs à Bure ou encore le projet transfrontalier de la ligne à grande vitesse Lyon-Turin. Cette augmentation avérée des conflits d'aménagement pose la question suivante : les conflits locaux sont-ils tous affectés par le syndrome NIMBY² ou rejoignent-ils un plus vaste mouvement porteur d'une force transformatrice ?
- ² La plupart du temps, et ce depuis l'origine de l'expression dans les années 80, les promoteurs, autorités, médias et encore quelques chercheurs dépeignent les mouvements d'opposition à des projets d'aménagement comme du NIMBY, un phénomène visant à privilégier les libertés individuelles au détriment du bien commun. Dans cette perspective, les opposants sont considérés comme des ignorants et des égoïstes qui en souhaitant conserver leurs privilèges font barrage à l'intérêt général (Dear, 1992 ; Freudenberg et Pastor, 1992). Ce terme, qui fait aujourd'hui débat au sein du monde académique, tend à opposer des blocs monolithiques l'un contre l'autre sans réussir à saisir la complexité de ce qui se joue dans les oppositions territorialisées à des projets d'aménagement (Sébastien, 2017 ; Gibson, 2005). Ainsi la pertinence scientifique du NIMBY pour analyser les mouvements de contestation se révèle très limitée (Burningham,

2000 ; Wolsink et Devilee, 2009), ce qui laisse un vide théorique et méthodologique qui aspire à être comblé (Devine-Wright, 2005).

- 3 Nous souhaitons ici formuler l'hypothèse selon laquelle les résistances aux projets d'aménagement représentent un levier de (re)politisation des territoires. Pour tester cette hypothèse, nous avons choisi de décortiquer trois cas de luttes territoriales contre des infrastructures (une décharge, une autoroute et une prison) à partir du concept de *résistance éclairée* (Sébastien, 2013 ; 2017). La *résistance éclairée* repose sur l'évolution dans le temps de quatre capitaux³ (au sens bourdieusien) en lien avec les mouvements d'opposition aux projets d'aménagement : (1) les reconfigurations sociales à l'œuvre dans les mouvements d'opposition (capital social), (2) les différents types de savoirs et connaissances mobilisés (capital savant), (3) le rôle de l'attachement au territoire dans les représentations sociales (capital patrimonial), (4) le positionnement politique des collectifs (le capital politique). Selon Sébastien (2013), ce sont les modifications et l'enrichissement des capitaux patrimoniaux et savants qui permettent de transformer le capital social existant initialement sur un territoire en capital politique. Alors que la notion de NIMBY fige le regard sur les mouvements, on voit ici que l'analyse intègre une dimension temporelle importante, essentielle pour observer les évolutions des pratiques et des représentations des acteurs dans des conflits qui durent souvent plusieurs années. Ainsi le cadre de la *résistance éclairée* permet de dépasser les clivages binaires entre intérêts particuliers et intérêt général et d'appréhender les impacts sociaux, spatiaux et politiques que de tels mouvements peuvent avoir sur les territoires concernés, un aspect peu approfondi dans la littérature (Louis, 2009). Nous avons bien conscience que chaque cas d'opposition à une infrastructure dépend du contexte dans lequel il est ancré (Ellis et al., 2007) et ces trois mouvements d'opposition ont dans un premier temps été analysés de manière isolée et indépendante en tenant compte des spécificités locales. L'objet est ici de réunir ces cas d'étude, d'analyser leurs divergences et convergences et d'approfondir le renseignement des capitaux. Notre démarche vise à renforcer le cadre d'analyse théorique et méthodologique de la *résistance éclairée* permettant de caractériser un mouvement d'opposition à un projet d'aménagement ainsi que ses effets politiques sur les territoires.

Etudes de cas et méthodologie

Présentation des projets contestés et des mouvements d'opposition

- 4 Notre choix des cas d'opposition à des infrastructures a été guidé par la diversité touchant ces cas d'étude, tant au niveau du projet lui-même que de l'échelle concernée, du type de milieux touchés, du coût du projet, des acteurs financeurs, de la localisation, du résultat de la mobilisation, etc. (cf tableau 1). Ainsi nous avons choisi d'analyser un projet de prison devant être construit en milieu péri-urbain (nord de Bruxelles) sur 20ha de terres arables et naturelles ; une autoroute impactant 52 villages entre Bordeaux et Pau sur un transect de 150km et une surface de 2000ha et une décharge prévue dans un village rural de Beauce (sud de Paris) sur une surface de 150ha. Etant donné notre objectif d'appréhender l'évolution des mouvements dans le temps, nous souhaitons également des mouvements s'inscrivant dans une longue perspective temporelle. Comme le montre le tableau suivant, cette durée varie de 9 à 17 ans, le début de la période étant le lancement officiel du projet et la fin représentant son inauguration, son annulation ou la

date de rédaction de cet article. À ce propos, chaque cas présente un degré divers d'opérationnalisation : un projet annulé pour la décharge ; construit pour l'autoroute ; et toujours en cours de discussion pour la prison, mais fortement retardé. Notre objectif, avec ces trois cas très différents, est d'avoir comme support d'étude un large spectre de contestations et de projets, permettant d'appréhender ce qui réunit les opposants dans leur combat contre des projets disparates, autrement dit chercher l'unité dans la diversité.

Tableau : Caractéristiques des cas sélectionnés

Projet	Localisation	Surface	Échelle de décision	Échelle temporelle
Méga-prison	Urbaine (Bruxelles, Belgique)	20ha	Fédérale, régionale et municipale	Projet proposé en 2008. Inauguration initialement prévue en 2016. Négociations en cours.
Autoroute	Rurale (Nouvelle Aquitaine, France)	2000 ha (150 km)	Nationale	Projet proposé en 1993, inauguré en 2010
Décharge	Rurale (St-Escobille, France)	150 ha	Régionale	Projet proposé en 2002 ; annulé en 2016

Opposition au projet de décharge de Saint-Escobille (Ile de France, France)

- 5 Le projet de décharge contesté est situé dans le village de Saint-Escobille (450 habitants), à 50 km au sud-ouest de Paris, dans la région céréalière de la Beauce. En 2002, un propriétaire propose de vendre 19ha de terre à une entreprise souhaitant y installer une décharge de « classe 2 »⁴ pouvant enfouir annuellement, et pendant 10 ans, 150 000 tonnes de déchets industriels ordinaires. La même année, s'est créée l'Association de défense de Saint-Escobille (ADSE) qui compte une centaine de membres et dont le président est le maire du village. Les premières manifestations contre le projet de décharge sont organisées en 2005, parallèlement à la publication par l'association d'un « Moratoire sur les déchets d'enfouissement et de stockage de déchets ultimes ». En 2007, l'enquête publique rend un avis négatif sur la modification du plan d'occupation des sols nécessaire à la construction de la décharge. Le préfet demande néanmoins en 2009 que le projet soit classé comme un projet d'intérêt général (PIG), en désaccord avec l'exécutif régional. Tandis qu'elle organise de nombreuses manifestations, l'ADSE dépose un recours contre cet arrêté préfectoral et reçoit le soutien formel de 27 élus, de 132 municipalités situées dans plusieurs départements, de 11 groupements d'agriculteurs et de 43 associations. En 2011, l'ADSE, comptant plus 1000 membres, change de nom et devient l'Association de Défense de la Santé et de l'Environnement. Cette même année sa présidente est invitée à s'exprimer devant la commission des pétitions du parlement européen à propos du système de gestion des déchets en France. En 2013, la cour administrative d'Appel de Versailles annule l'arrêté préfectoral de Projet d'intérêt général et confirme cette décision en 2016 après un recours du promoteur de la décharge

devant le Conseil d'État. Le projet est officiellement considéré comme inapproprié pour ce territoire.

Opposition au projet de méga-prison de Haren (Bruxelles, Belgique)

- 6 Le projet de prison dans le quartier de Haren (à l'extrême nord de Bruxelles) est initialement présenté, entre 2008 et 2011, comme un projet de taille moyenne (400 prisonniers) devant être construit à la place d'anciens entrepôts, et ne suscite alors pas d'opposition. Ce n'est qu'en 2012, lorsqu'il prend la forme d'un projet de méga-prison construite sur les terres et espaces naturels du site de Keelbeek que le comité d'Haren, avec d'autres associations, commence à organiser des actions de protestation et d'information. Les opposants découvrent que des acteurs du monde judiciaire (magistrats, juristes, ...) contestent également ce projet, et un colloque rassemblant habitants, acteurs du monde judiciaire, universitaires et membres d'ONG est ainsi organisé en 2013 à l'université libre de Bruxelles. Le 17 avril 2014, une étape dans la mobilisation est franchie lorsque des opposants, au nom de la souveraineté alimentaire, plantent des pommes de terre sur le site de Keelbeek. Cette action ouvre la voie à une occupation des lieux sous le signe de la ZAD (« zone à défendre » inspirée de l'opposition à l'aéroport de Notre Dame des Landes) qui est rapidement renforcée par des activistes venant de toute l'Europe. Durant cette période (2014-2015), diverses activités artisanales, agricoles ou culturelles se développent sur le lieu, permettant d'informer les populations locales et de s'opposer aux premiers travaux de construction de la prison. En septembre 2015, sur ordre du gouvernement fédéral, le lieu est évacué et clôturé, mais cette évacuation par la police est jugée illégale et le site est réoccupé de septembre 2016 à mars 2017. Sur le plan juridique, des recours associatifs aboutissent en décembre 2015 à l'annulation du « permis d'environnement », dont la demande est néanmoins redéposée en 2016 et validée en 2017. Le permis de construire est également octroyé en décembre 2016. De nouveaux recours contre ces permis sont en cours d'instruction. Un « observatoire citoyen » a été mis en place pour signaler d'éventuels débuts de travaux sur le terrain.

Opposition au projet d'autoroute A65 entre Langon et Pau (Nouvelle Aquitaine, France)

- 7 Depuis 1960 et le Plan directeur routier français, la construction d'une voie rapide est planifiée entre les villes de Bordeaux et Pau. Classée comme liaison de deuxième ordre, la première décision ministérielle concernant le tracé de l'infrastructure est prise en 1996. L'objectif est alors de relier les deux grandes villes aquitaines via Langon et donc de traverser sur 150 km la forêt landaise et les coteaux agricoles du Béarn. Les premières associations se créent alors dans plusieurs villages concernés par ce tracé. Le projet est véritablement lancé en 2003, sous la forme d'un appel à candidature pour mise en concession de l'équipement. En 2005, une concertation est organisée autour de trois projets. La solution d'une autoroute concédée de bout en bout est finalement choisie par l'État à l'automne. De nouvelles associations locales émergent alors, se structurent dans une organisation régionale (Alternative Régionale Langon Pau) et sont rejointes par la SEPANSO (association affiliée à France Nature Environnement) et divers partis politiques et syndicats.

- 8 La mobilisation se structure autour de l'enquête publique réalisée au printemps 2006, ainsi que d'un événement associatif et festif organisé en juin dans les Landes près du site des 9 fontaines — une des zones Natura 2000 menacées par le projet. Des représentants d'organisations nationales de défense de l'environnement et d'associations s'opposant ailleurs à des projets autoroutiers sont présents et signent un appel national à un moratoire autoroutier. Ce rassemblement deviendra annuel. En décembre 2006 la déclaration d'utilité publique et le décret de concession sont publiés. La contestation s'amplifie et la controverse commence à être relayée dans les médias nationaux, notamment à l'occasion du « Grenelle de l'environnement » organisé à l'automne 2007. Les travaux de défrichements commencent début 2008. Au mois de mars, le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN), instance consultative auprès du ministre de l'Écologie, rend un avis négatif. Le projet est gelé, les opposants lancent le mouvement des « Planteurs volontaires » qui replante des arbres sur les zones défrichées. Après des amendements apportés au projet, notamment sur les mesures de compensation écologique, le CNPN donne un avis positif sur le projet. Au mois de mai, les recours déposés par les opposants au Conseil d'État sont rejetés. Les travaux commencent en septembre 2008, l'autoroute est inaugurée le 16 décembre 2010.

Approche méthodologique

- 9 Afin d'être en mesure de qualifier chacun des quatre capitaux issus du concept de *résistance éclairée* et d'appréhender les potentialités d'évolution d'un mouvement d'opposition vers une politisation territoriale, nous avons collecté dans un premier temps les informations relevant des trois cas à partir de multiples démarches :
- Littérature scientifique et technique sur les enjeux associés à la construction des infrastructures (prison, autoroute, décharge)
 - Analyse de la presse à différentes échelles (locale, régionale, nationale)
 - Analyse du contexte institutionnel et politique concernant la gestion des déchets, des transports et l'incarcération
 - Analyse de documents d'urbanisme
 - Analyse des sites web des différentes parties prenantes (promoteur, opposants, etc.)
- 10 En second lieu, nous avons mené 30 entretiens semi-directifs (10 par cas) avec l'objectif de rencontrer une diversité de militants au sein des mouvements. Les discours des militants ont été analysés collectivement étant donné l'objectif ici de décrypter l'évolution d'une action collective et non des démarches individuelles.
- 11 Finalement, grâce à une présence régulière dans le temps sur les territoires concernés, nous avons pu participer à plusieurs actions du mouvement comme des manifestations, conférences, marches, etc. Cette observation participante sur le temps long nous a permis d'analyser l'évolution des différents capitaux des mouvements dans le temps. À travers cette méthodologie en trois parties, chaque auteur a approfondi un cas d'étude puis nous avons rassemblé les informations collectées, au regard du concept de *résistance éclairée*. La mise en commun des données nous permet de renseigner chaque capital du modèle de manière approfondie.

Résultats

- 12 Le concept de *résistance éclairée* repose sur l'analyse de l'évolution de différents types de capitaux au sein d'un mouvement d'opposition. Dans ce cadre, le capital fait référence non pas à la notion d'accumulation, mais aux théories de Bourdieu (1980, 1981), le définissant comme une série d'attributs détenus par des individus ou des groupes (économiques, sociaux, culturels, etc.). Ainsi empruntons-nous le capital social, culturel et politique à l'approche bourdieusienne. La *résistance éclairée* y ajoute l'étude du capital patrimonial, défini comme les liens affectifs entre des individus et des lieux, un aspect primordial dans l'analyse des luttes territoriales (Sébastien, 2016). Nous restons vigilants quant à l'usage de la notion de capital et n'avons pas comme ambition d'en tirer une analyse des inégalités au sein des classes sociales comme Bourdieu. Néanmoins, nous pensons que le capital entendu au sens large peut être utile dans l'analyse des impacts sociétaux et politiques d'un mouvement de résistance. Nos résultats sont alors présentés ici selon un découpage en quatre capitaux : social, savant, patrimonial et politique.

Capital social

- 13 Le premier capital analysé par le concept de *résistance éclairée* est le capital social, lequel est selon Bourdieu, 1980, un ensemble de ressources, réelles ou virtuelles, qui reviennent à un individu ou à un groupe en vertu d'un réseau durable de relations sociales plus ou moins institutionnalisées et de reconnaissances mutuelles. De manière similaire, Robert Putnam, 2000, définit le capital social par les richesses des réseaux qui connectent entre eux les membres d'une société et les normes de réciprocité et de confiance qui en découlent. Sa production découle d'organisations sociales qui rendent possible la réalisation d'objectifs difficilement atteignables en dehors.
- 14 Les acteurs à l'origine des oppositions aux projets sont dans les trois cas d'étude des habitants du territoire concerné qui créent une association, en collaboration avec les partis politiques sur l'autoroute, les élus locaux sur la décharge et d'autres associations sur la prison. Ces initiateurs mettent en place une série d'actions, dont la première, commune aux trois mouvements, est celle de contacter une série d'acteurs afin de les soutenir dans leur lutte ou les aider à légitimer celle-ci. Ces deux points rejoignent les propos de Martinez-Alier *et al.* (2016) qui montrent dans leur étude mondiale sur les conflits environnementaux que ce sont les riverains d'un projet d'infrastructure qui sont les catégories les plus représentées pour lancer un mouvement d'opposition, et que ces derniers cherchent souvent à créer des alliances avec des acteurs forts du territoire pour asseoir leur légitimité et construire un réseau rendant possible l'action collective. Ainsi sur les trois cas, les habitants se tournent vers les grandes associations écologistes régionales et nationales et spécialisées sur les déchets, les transports ou le monde carcéral. Ensuite, on constate sur nos cas une riche diversité d'actions entreprises que l'on peut classer en quatre catégories : actions politiques (pétitions, lettres aux politiciens, etc.), actions juridiques (poursuites, appels, etc.), actions artistiques (peintures, poèmes, théâtre, etc.), actions médiatiques (marches, désobéissance civile, etc.). Autre point commun entre les cas, l'hétérogénéité des membres au sein des trois mouvements est très nette en termes de lieu de vie, de statut social, de religion, de genre, d'âge ou de profession, avec néanmoins quelques différences. Le collectif de la prison

rassemble des habitants, des militants associatifs et des activistes de plusieurs sphères (prison, droit, écologie, agriculture), le collectif de l'autoroute associe syndicalistes et militants politiques, mais n'a pas réussi à mobiliser les acteurs de la ruralité (chasseurs, forestiers, agriculteurs) et concernant le collectif de la décharge, il rassemble des élus de tous bords politiques, des agriculteurs, des retraités, des écologistes, des urbains, mais peu d'acteurs extérieurs au territoire de Beauce.

- 15 Le capital social construit est alors très important sur nos trois cas, avec différents types de réseaux créés, à la fois horizontalement (acteurs locaux, activistes) et verticalement (experts, scientifiques, politiques). Sur la prison, plusieurs alliances improbables ont réuni une forte diversité d'acteurs avec la création de 4 organisations à différentes échelles⁵. Sur l'autoroute, malgré l'éparpillement des riverains impactés dû au tracé linéaire du projet, on note également la construction d'un réseau dense d'associations locales, régionales et nationales travaillant de concert. Sur le cas de la décharge, le capital social construit repose sur la structuration de 3 réseaux : un réseau technique avec de nombreux experts ; un réseau local où travaillent pour la première fois conjointement agriculteurs et résidents travaillant à Paris ; un réseau associatif dans lequel se retrouve céréaliers beaucerons et APN. Il s'agit là d'un rapprochement entre deux mondes *a priori* antinomiques : l'écologie et la ruralité, qui pour la première fois travaillent ensemble au sein de ce combat collectif.
- 16 Ces mouvements d'opposition présentent une structure horizontale laquelle permet à la confiance de s'établir, et aux liens interpersonnels de se développer. Ils révèlent une dimension composite où une diversité d'acteurs se regroupe et s'associe pour faire cause commune. Ce type d'association – au sens sociologique du terme comme action visant à faire exister un collectif – a pour effet la production de lien social, des individus ayant dû accepter de se parler et d'élaborer conjointement un argumentaire commun, au point qu'une association – au sens juridique de la loi 1901 – issue d'initiatives plurielles et hétérogènes, puisse les représenter en tant qu'interlocuteur auprès des pouvoirs publics (Micoud, 2000). Comme le montrent Sébastien, 2017 et Armiero et d'Alisa, 2012, des alliances uniques émergent des conflits d'aménagement rassemblant des acteurs aux objectifs et moyens de lutte très différents, alliances parfois sources de tensions internes. Le capital social est à la fois induit par la lutte et participant à sa construction ; il s'agit d'un processus s'auto-renforçant très présent sur nos territoires d'étude.

Capital savant

- 17 Le second capital étudié dans le cadre de la *résistance éclairée* est le capital appelé savant, lequel définit l'ensemble des connaissances acquises (scientifiques, techniques, juridiques, procédurales, vernaculaires ou institutionnelles) au cours du processus de résistance⁶ (Sébastien, 2013).
- 18 Commençons par observer les niveaux d'éducation et les professions des membres des collectifs, lesquels sont sur les trois cas très hétérogènes, avec un capital savant préexistant aux projets d'infrastructure globalement faible, les habitants n'ayant pas été confrontés précédemment à des questions carcérales ni de transports ou de déchets. Les actions mises en place par les collectifs en lien avec le développement des savoirs sont nombreuses et un investissement important est placé dans l'analyse approfondie de tous les documents officiels, scientifiques et techniques en lien avec le projet et ses impacts potentiels en vue de faire des contreexpertises, appelées aussi « duels scientifiques »

(Busenberg, 1999). Les militants de Beauce participent dorénavant systématiquement aux conférences sur les déchets et interpellent directement les scientifiques. On est proche ici de ce que certains chercheurs appellent la science citoyenne (Irwin, 1995), un capital savant émergeant où la société civile est proactive dans la mobilisation d'informations et est en mesure de questionner les études fournies et de contester certains savoirs traditionnels en place (Schively, 2007). Ainsi sur le cas de la prison, les opposants ont déconstruit entièrement l'étude d'impact du promoteur et la politique fédérale de l'incarcération, ainsi que certaines procédures techniques et juridiques ne leur paraissant pas en accord avec les principes démocratiques. Le discours du promoteur sur la compensation en général a été radicalement contesté d'un point de vue économique (refus de toute compensation économique), écologique (refus des transplantations végétales) et politique (critique des arrangements entre différentes parties prenantes). Sur l'autoroute, les militants, en désaccord également sur l'idée de compensation, se sont surtout concentrés sur la démonstration des déséquilibres économiques et financiers entraînés par le projet. Quant à la décharge, les militants ont ciblé les incertitudes associées à l'enfouissement des déchets et ont comparé les informations apportées par les promoteurs avec celles des scientifiques.

- 19 Afin que ces connaissances puissent être acquises et partagées au sein des groupes, il est intéressant de noter de quelles manières la complémentarité des savoirs s'organise. Sur l'ensemble des cas, on observe une complémentarité des savoirs intéressante entre ceux qui amènent des savoirs de terrain basés sur l'expérience du lieu, ceux qui s'investissent dans les connaissances du système légal et procédural, ceux qui développent des savoirs sur la communication et l'organisation stratégique, et ceux qui sont dans le registre de l'émotion ou de l'énergie pour l'action. Plusieurs méthodes sont utilisées afin d'échanger les savoirs acquis entre les membres du collectif, à la fois scientifiques (conférences, exploration naturaliste, expositions, etc.) ou artistiques (festival, dessins, création de films, etc.). Ainsi pour ces trois mouvements, le capital savant construit est-il solide et divers, intégrant deux types de connaissances : les savoirs acquis (connaissances technico-scientifiques et juridico-administratives) et les savoirs vernaculaires (expertise du quotidien, expérience du lieu) (Barbier, 2005). C'est l'association des deux qui fait de l'acteur local un interlocuteur légitime à proposer des expertises profanes (Doidy, 2003).
- 20 Si les militants deviennent « experts », on assiste également parfois au cours du processus de mobilisation au phénomène inverse, c'est-à-dire aux savants qui se mêlent à la lutte, appelés « contreexperts » par Keucheuyan (2010). La nécessité de présenter des contre-expertises techniques implique l'inclusion de professionnels à même d'apporter une parole légitime – biologistes, avocats, ingénieurs qui finissent par s'engager auprès des militants, comme en témoigne le collectif des naturalistes en lutte à NDDL. Au sein des collectifs, la diversité des savoirs acquis ainsi que leurs échanges entre acteurs sont généralement patents et représentent le second « éclairage » des résistances sur les territoires.

Capital patrimonial

- 21 Le troisième capital abordé par le cadre analytique de la *résistance éclairée* est le capital patrimonial que Léa Sébastien (2013) définit comme l'ensemble des attachements au territoire dans l'espace (la nature) et dans le temps (la tradition). Le capital patrimonial est dérivé du concept d'attachement au lieu, un phénomène complexe qui souligne un

lien émotionnel fort entre des individus et des lieux familiers (lieux de vie, de vacances, de mémoire, de famille) (Altman et Low, 1992). Ce concept multidimensionnel mêle psychologie de l'environnement (dimensions affectives, cognitives, comportementales) et géographie humaine (spécificités du lieu, sensibilité paysagère, échelle, entités aimées) (Manzo et Perkins, 2006 ; Hidalgo et Hernandez, 2001), ce qui fait du capital patrimonial une notion riche touchant aux régimes sensoriels et à leur traduction tant sociale que spatiale, individuelle que collective.

- 22 On constate sur nos trois cas un capital patrimonial préexistant aux projets d'aménagement globalement faible, l'ensemble des projets se situant dans des zones peu touristiques ni attractives (banlieue de Bruxelles ou plaine de Beauce), avec une différence pour l'autoroute dont le tracé couvre 150km et traverse alors différents paysages. Sur ce dernier cas, le capital patrimonial est alors dispersé sans identité collective. Rapidement il est intéressant de noter l'émergence d'un emblème autour duquel les militants se rassemblent, lequel caractérise le territoire menacé et cristallise le conflit. Il s'agit de la terre de Beauce sur le cas de la décharge, de la culture de l'endive (chicon en Belge) sur la prison et d'une zone humide sur l'autoroute, complètement inconnue avant l'annonce du projet et devenue l'entité fédératrice de la lutte. Les actions menées par les collectifs en lien avec le capital patrimonial sont diverses et nombreuses et reposent sur l'art, l'humour, le jeu ou la découverte, comme la composition de chansons et poèmes sur la Beauce et la décharge ou la création de pièces de théâtre ou de peinture sur l'autoroute.
- 23 L'ensemble de ces actions célébrant le territoire a des implications à la fois sociales et spatiales. Socialement, on note la construction de réseaux sociaux autour des entités aimées entre habitants et acteurs extérieurs au territoire, ces derniers rejoignant la lutte afin de préserver ce qu'ils considèrent relever du patrimoine commun. Sur la prison par exemple, les représentants des communautés Kogi du Canada sont venus célébrer le solstice de printemps en 2016 auprès des militants anti-prison. Les implications spatiales de la constitution du capital patrimonial s'inscrivent au niveau des savoirs acquis à propos du territoire et des pratiques engagées pour le préserver. Ainsi en Beauce, les militants découvrent un site gallo-romain et s'engagent dans la protection d'une zone humide à l'abandon et du busard cendré. À Haren, l'occupation de l'espace par les militants donne une dimension supplémentaire à cette implication spatiale notamment pour ce qui a trait à la reconnexion avec la nature. En effet, les militants organisent la création d'un jardin potager, la récolte de bois de feu, de fruits, la distribution d'eau, etc., et révèlent alors le potentiel de services écosystémiques du site menacé.
- 24 Sur les cas d'étude, au fur et à mesure des manifestations en lien avec la défense du territoire, les attaches au lieu se sont révélées pour certains, et ont éclos pour d'autres, constituant un capital patrimonial, lequel contribue indirectement à la remise en valeur du territoire, à la redécouverte de l'histoire et du patrimoine. Les militants ont d'abord ancré leur attachement au lieu, puis ont réussi à le transmettre à d'autres acteurs, en présentant le territoire concerné différemment des clichés habituels.
- 25 Le projet d'infrastructure est synonyme d'appropriation soudaine d'un territoire quotidien. Les premières émotions intenses que suscite le projet sont révélatrices de valeurs sur le territoire, lesquelles induisent une consolidation des attachements individuels, puis un déplacement vers une préoccupation commune susceptible de se manifester en public (Sébastien, 2016). La menace d'altération d'un environnement familier contraint à s'exprimer sur les qualités du paysage et à passer à l'expression

langagière en proposant une vision communicable des expériences sensibles. Comme le dit Trom, 2001, c'est à l'occasion de moments où nous nous indignons d'une menace d'altération de notre environnement familial et souhaitons protester contre elle que nous manifestons le souci d'invoquer notre attachement aux objets du territoire.

- 26 Nous sommes en désaccord avec ceux qui pensent que le protecteur de lieu n'est pas à même de proposer une résistance légitime (Bell *et al.*, 2013) et soutenons qu'un attachement local peut amener à des attachements globaux ; c'est ce qui s'est produit sur nos cas d'étude. Si les mobilisations démarrent souvent au nom d'un attachement local, elles créent davantage d'attachements au fur et à mesure que la résistance avance. Le projet controversé constitue alors un élément perturbateur qui fait (ré)exister le territoire local et les singularités du lieu deviennent des emblèmes d'un monde à défendre.

Capital politique

- 27 Le dernier capital étudié par le cadre de la *résistance éclairée* est la résultante des trois précédents, à savoir le capital politique, défini comme la capacité d'un acteur à se positionner sur la scène politique, basée sur sa crédibilité (apports de connaissances valides), sa pertinence (réponse à des besoins dans les sphères décisionnelles) et sa légitimité (représentativité de l'acteur sur le territoire) (Sébastien, 2017). Cette définition du capital politique s'inspire du champ politique de Bourdieu (1981), du capital militant de Matonti et Poupeau, 2004, et de la définition du politique par Swingedouw (2015, p 90) pour qui : « *le politique représente l'espace public dans lequel s'affrontent différents imaginaires socio-écologiques et leur institutionnalisation, et rend visible cette diversité de points de vue* ». L'alliance des trois critères de crédibilité, pertinence et légitimité (Cash *et al.*, 2003), permet selon nous de rendre visible un positionnement politique. Nous étudions ici l'émergence du capital politique comme la capacité des militants à rendre audible et visible l'existence du conflit, des divisions, des diversités de points de vue.
- 28 Observons d'abord les actions mises en place par les militants sur nos trois cas d'étude en lien avec le politique. Celles-ci s'avèrent nombreuses et diversifiées, touchant la sphère juridique (poursuite judiciaire, appels, etc.), la sphère décisionnelle (pétitions, lettres officielles, campagnes publiques, etc.) et la sphère publique (intervention dans les médias, cortèges, manifestations, etc.). Un positionnement politique est un phénomène complexe et nous soutenons que celui-ci ne peut reposer que sur une hétérogénéité d'actions, en lien avec l'hétérogénéité des liens sociaux explorée ci-avant, où la complémentarité des membres fait évoluer le mouvement vers la possibilité d'un positionnement politique, porteur de propositions. À ce sujet, les trois mouvements étudiés émettent des propositions détaillées, à propos du projet d'infrastructure, mais aussi en ce qui concerne la démocratie et son fonctionnement. Sur le projet d'aménagement *stricto-sensu*, les militants anti-prison encouragent la mise en place de petites maisons d'incarcération et de projets agricoles avec des activités de réhabilitation. De même sur le cas de la décharge, les militants proposent de petites structures communales de gestion des déchets employant la bio-méthanisation ou le tri à la source. Ces propositions émanent du capital savant développé plus haut, où les profanes deviennent ici savants en matière de déchets, transport et incarcération. Sur les questions de démocratie, nos entretiens révèlent que lutter contre un projet d'aménagement va de pair avec lutter contre un système administratif et juridique opaque. Les militants, ayant acquis un capital savant

procédural, constatent des lacunes importantes en matière démocratique et se disent abasourdis par les procédures administratives, participatives et décisionnelles qu'ils découvrent (enquêtes publiques, etc.). Sur les trois cas, cette déception institutionnelle se meut d'un côté par des propositions concrètes auprès des instances décisionnelles en matière participative, et de l'autre par la mise en œuvre de dispositifs démocratiques innovants au sein même des collectifs. Ainsi les militants anti-décharge ont saisi la commission des pétitions à Bruxelles afin de redéfinir le statut des associations, ou sur la prison, le collectif teste des règles horizontales nouvelles pour gérer le dialogue et la décision entre membres notamment lors de l'occupation.

- 29 La constitution d'un capital politique est également marquée ici par l'évolution des arguments des militants en termes d'échelles, de thématiques et de temporalité. Sur la question des échelles, nous observons au fil du temps sur les trois cas d'étude ce que nous pouvons appeler une montée scalaire, partant de la défense d'intérêts locaux, puis régionaux, nationaux et parfois européens, voire globaux. Sur la prison par exemple, les arguments ont démarré sur la défense du paysage local et ont rapidement évolué vers la contestation de la politique fédérale d'incarcération. De même sur l'A65, à partir d'enjeux locaux, le collectif propose rapidement un moratoire national sur les autoroutes et travaille à la redéfinition de la politique nationale des transports. Et sur la décharge, les militants mènent des actions à l'échelle européenne sur les enjeux liés aux déchets. En lien avec cette montée scalaire, on observe un élargissement des thèmes abordés par les militants. À Haren, le collectif s'intéresse d'abord aux enjeux associés à l'incarcération, puis aborde des questions aussi variées que la souveraineté alimentaire, le droit à la ville ou l'occupation physique d'un territoire. Quant au collectif anti-décharge, l'acronyme ADSE (Association de Défense de St-Escobille) devient en 2011 l'Association pour la Défense de la Santé et l'Environnement, symbole de cette montée en généralités. Finalement, c'est l'inscription dans le temps long qui marque le capital politique des collectifs, ceux-ci étant en mesure de proposer des visions du collectif comme du territoire sur le long terme. Nos trois collectifs s'interrogent sur leur devenir au temps de l'après-projet et imaginent le territoire de demain. Ainsi l'ADSE existe toujours aujourd'hui malgré l'annulation du projet de décharge et envisage les possibilités d'un territoire zéro-déchet. Sur l'autoroute au contraire, le fait que le projet ait été mené à terme a coupé le mouvement en deux : ceux que cette décision a découragé et qui ont abandonné le combat et ceux qui se sont reconvertis sur d'autres luttes socio-environnementales. Quant au collectif anti-prison, le projet n'étant pas encore abandonné ou réalisé il s'agit de maintenir les efforts dans le temps, mais un des thèmes porté par le collectif en lutte est pour l'instant pérennisé dans l'espace public via le forum des jardiniers et la réflexion sur la question continue. Comme Batel et Castro (2015), nous montrons que les représentations des opposants dans un conflit d'aménagement peuvent évoluer au fil du temps ; passant d'enjeux locaux principalement à des thématiques et échelles globales. Nos résultats rejoignent les propos de Trom (1999) qui explique que plus une association est permanente dans le temps, plus elle défend des intérêts diversifiés et spatialement étendus. Nous soutenons que c'est le territoire qui rend possible cette montée en généralités, l'ancrage de la lutte donnant corps aux problématiques globales et la plupart du temps abstraites.
- 30 Selon Simon et Klandermans, 2001, identifier précisément ses ennemis constitue la première étape fondamentale dans la construction politique d'un mouvement d'opposition, ce que nos cas attestent, marqué par une méfiance accrue des citoyens

envers les promoteurs et les institutions publiques. La seconde condition de l'émergence d'un capital politique est le sentiment d'injustice, très présent également à propos des projets étudiés, à la fois vis-à-vis du pouvoir décisionnel (injustice sociétale) et de la distribution des coûts et des bénéfices environnementaux sur un territoire (injustice spatiale). La phase finale de la construction d'un capital politique est l'implication dans la société en général ; c'est là qu'opère la politisation du groupe sur la base de propositions alternatives pour le territoire ou plus largement, lesquelles sont nombreuses sur nos cas d'étude. Les militants agissent alors en tant que membres de groupes sociaux et non plus à titre individuel : une identité politique collective émerge (Simon et Klandermans, 2001). La construction d'un capital politique dans le cadre de conflits d'aménagement s'inscrit dans le temps long et l'ensemble de ce processus conduit à modifier les identités individuelles et collectives, car il est question des pratiques, des savoirs, des attachements, de la culture et du droit au territoire.

Discussion – Conclusion

- 31 Cette contribution a pour objet d'identifier ce qui fait lien entre différentes luttes de territoire afin de démontrer qu'il s'agit là d'un mouvement social multi-situé et décentralisé porteur d'une force transformatrice. Les formes actuelles que prennent les mobilisations contre des projets d'aménagement constituent des dynamiques collectives et semblent relever d'un engagement plus politique qu'il n'y paraît. L'analyse conjointe de trois cas d'opposition à des infrastructures, aussi différents soient-ils (types de projets, échelle, coût, porteurs, lieu impacté, etc.), révèle de nombreuses similitudes mises en lumière par le cadre analytique de la *résistance éclairée* (Sébastien, 2013). En effet on assiste sur les trois cas à la création de multiples réseaux sociaux et de nombreuses alliances entre acteurs (capital social), à l'acquisition de savoirs techniques et institutionnels (capital savant), à la réappropriation des territoires et la transmission des attachements (capital patrimonial) et à une montée en généralités en termes de propositions, de thématiques, d'échelles et de temporalités (capital politique).
- 32 Selon Bourdieu (1980), la conquête d'un capital social demande la constitution et l'entretien d'un « réseau durable de relations » qui peut se transformer en capital politique. Nous soutenons que c'est par l'entremise de capitaux savants et patrimoniaux que le capital social est apte à muer en capital politique. Évidemment la politisation d'un mouvement d'opposition n'est pas systématique et prend dans tous les cas du temps, d'où l'importance d'appréhender dans la mesure du possible la dimension temporelle dans l'analyse des luttes territoriales pour suivre l'émergence (ou non) de capitaux sociaux, savants et/ou patrimoniaux qui, au fil du temps, peuvent devenir capitaux politiques.
- 33 Entrer en conflit ne signifie pas seulement s'opposer ; c'est un vecteur d'intégration du citoyen à l'action administrative et au processus de décision publique locale, et le cadre analytique de la *résistance éclairée* participe à rendre visible la politisation des mouvements d'opposition à des projets d'aménagement. Les conflits d'aménagement construisent ainsi des scènes locales qui, bien que réduites et circonscrites, posent des questions politiques. Ces résultats invitent à discuter du concept d'intérêt général, ainsi que du rôle du territoire dans la politisation des collectifs. En effet, nous montrons que derrière l'apparence des enjeux locaux, ces conflits d'aménagement s'articulent autour de choix de société et de conceptions divergentes, voire irréconciliables, de l'intérêt général (Collectif Des plumes dans le goudron, 2018). Les critiques portées par les militants

s'opposent radicalement à la vision dominante de l'intérêt général, celle s'exerçant dans les projets qu'ils combattent. À travers les conflits d'aménagement qui matérialisent, concrétisent, territorialisent des enjeux souvent perçus comme éloignés et globaux, comme la mondialisation ou la croissance, ces mouvements portent une vision, un imaginaire politique dans l'espace public. Les territoires en lutte contre des projets d'aménagement sont en train de devenir de nouveaux lieux privilégiés de la contestation, et nous souhaitons souligner la force du territoire, en tant qu'élément rassembleur et vecteur de (re)politisation. Ce que ces luttes expriment, pour reprendre l'expression du géographe Henri Lefebvre (1972), c'est que « l'espace est politique », dans le sens où étant empreint de rapports sociaux, l'espace est support, instrument et objet de lutte et de conflits. Chaque espace qui ne serait pas encore conquis par la logique capitaliste sera vu comme stratégique à la fois pour les acteurs dominants — car il représente une opportunité d'extension de la sphère marchande — et par les mouvements sociaux — car ils représentent une opportunité où les alternatives peuvent être construites et les luttes existantes renforcées ou étendues. L'espace joue donc un rôle clair dans la constitution d'un rapport antagoniste entre des projets politiques différents. L'espace menacé est transformé par les nouvelles pratiques de ses défenseurs et, dans le même temps, cet espace transforme ceux qui le pratiquent au quotidien ou de façon plus ponctuelle. De nouvelles identités, métisses, se créent autour et au travers de l'espace à défendre, un processus qui mène à ce que l'on pourrait appeler un « habiter politique » (Barbe, 2016) revendiquant un droit au territoire. Ces résistances contre les projets d'aménagement peuvent être vues comme des forces de démocratisation, car la possibilité même de la démocratie est de rendre visible la dimension proprement politique des relations sociales et de notre relation à la « nature » afin de la transformer en objet de débat et de conflit.

BIBLIOGRAPHIE

- Altman, I. et S. Low, 1992, *Place Attachment*, Plenum Press, New York.
- Armiero, M. et G. D'Alisa, 2012, Rights of Resistance : The Garbage Struggles for Environmental Justice in Campania, Italy, *Capitalism Nature Socialism*, 23, 4, pp. 52-68.
- Barbe, F., 2016, La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique, *Noroi*, 238-239, p. 113.
- Barbier, R., 2005, Quand le public prend ses distances avec la participation, topiques de l'ironie ordinaire, *Nature-Sciences-Société*, 13, pp. 258-265
- Batel, S. et P. Castro, 2015, Collective Action and Social Change : Examining the Role of Representation in the Communication between Protesters and Third-party Members, *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 25, 3, pp. 249-263.
- Bell, D., T. Gray, C. Haggett et J. Swaffield, 2013, Re-visiting the « social gap » : public opinion and relations of power in the local politics of wind energy, *Environmental Politics*, 22, 1, pp. 115-135.
- Bourdieu, P., 1980, Le capital social, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 1, pp. 2-3.

- Bourdieu, P., 1981, La représentation politique, éléments pour une théorie du champ politique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, pp. 3-24.
- Burningham, K., 2000, Using the language of NIMBY : a topic for research, not an activity for researchers. *Local Environment*, 5, 1, 55-67.
- Busenberg, G., 1999, Collaborative and adversarial analysis in environmental policy. *Policy sciences*, 32, 1, 1-11.
- Cash, D., W. C. Clark, F. Alcock, N. M. Dickson, N. Eckley et J. Jäger. 2003, Salience, Credibility, Legitimacy and Boundaries : Linking Research, Assessment and Decision Making, *KSG Working Papers Series*.
- Coleman, J. S., 1988, Social Capital in the Creation of Human Capital, *American Journal of Sociology*, 94, Supplement : Organizations and Institutions : Sociological and Economic Approaches to the Analysis of Social Structure, pp. S95-S120.
- Collectif Des plumes dans le goudron, 2018, *Résister aux grands projets inutiles et imposés – De Notre Dame des Landes à Bure*, Paris, Editions textuel, Collection « Petite encyclopédie critique », 155 p.
- Dear, M., 1992, Understanding and overcoming the NIMBY syndrome, *Journal of the American Planning Association*, 58, pp. 141-149.
- Devine-Wright, P., 2005, Beyond NIMBYism : towards an integrated framework for understanding public perceptions of wind energy, *Wind Energy*, 8, 2, pp. 125-139.
- Doidy, E., 2003, Faire entendre la voix des usagers dans les concertations environnementales, *Sociologies pratiques*, 7, pp. 49-64.
- Ellis, G., J. Barry et C. Robinson, 2007, Many ways to say 'no', different ways to say 'yes' : applying Q-methodology to understand public acceptance of wind farm proposals. *Journal of environmental planning and management*, 50, 4, pp. 517-551.
- Freudenberg, W. et S. Pastor, 1992, NIMBYs and LULUs, stalking the syndromes, *Journal of Social issues*, 48, 4, pp. 39-61.
- Gibson, T.A., 2005, NIMBY and the civic good, *City and Community*, 4, 4, pp. 381-401.
- Hidalgo, M. C. et B. Hernandez, 2001, Place attachment : conceptual and empirical questions, *Journal of Environmental Psychology*, 21, pp. 273-281.
- Irwin, A., 1995, *Citizen Science : A Study of People, Expertise and Sustainable Development*. Routledge, London.
- Keucheyan, R., 2010, *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*, Zones, 316 p.
- Lefebvre, H., 1972, *Espace et politique — Le droit à la ville II*, Anthropos, Paris.
- Louis, W., 2009, Collective action — And then what ? , *Journal of Social Issues*, 65, pp. 727-748.
- Manzo, L. et D. Perkins, 2006, Finding common ground : the importance of place attachment to community participation in planning, *Journal of Planning Literature*, 20, pp. 335-350.
- Martinez-Alier, J., L. Temper, D. Del Bene et A. Scheidel, 2016, Is there a global environmental justice movement ? , *The Journal of Peasant Studies*, 43, 3, pp. 731-755.
- Matonti, F. et F. Poupeau, 2004, Le capital militant. Essai de définition, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155, 5, pp. 4-11.

- Micoud, A. et 2000, Entre Loire et Rhône, ou comment des objets naturels peuvent faire du lien, 12 p., Micoud, Peroni, *Ce qui nous relie*, Ed. de l'Aube, pp. 227-239.
- Putnam, R.D., 2000, *Bowling Alone : the Collapse and Revival of American Community*, Simon and Shuster, New York.
- Schively, C., 2007, Understanding the NIMBY and LULU Phenomena : Reassessing Our Knowledge Base and Informing Future Research, *Journal of Planning Literature*, 21, pp. 255-266.
- Sébastien, L., 2013, Le nimby est mort. Vive la résistance éclairée : le cas de l'opposition à un projet de décharge, Essonne, France, *Sociologies pratiques* 2013/2, n° 27, pp. 145-165.
- Sébastien, L., 2016, L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ?, *Noroi*, 1, pp. 23-41.
- Sebastien, L., 2017, From NIMBY to enlightened resistance : a framework proposal to decrypt land-use disputes based on a landfill opposition case in France, *Local Environment*, 22, 4, pp. 461-477.
- Simon, B. et B. Klandermans, 2001, Politicized Collective Identity, A Social Psychological Analysis, *American Psychologist*, 56, 4, pp. 319-331.
- Swyngedouw, E., 2015, Depolitization (The Political), 4 p., D'Alisa, Demaria, Kallis, *Degrowth : a vocabulary for a new era*, Routledge, pp. 90-93.
- Trom, D., 1999, De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative, *Revue française de science politique*, 49, 1, pp. 31-50.
- Trom, D., 2001, À l'épreuve du paysage, *Revue du MAUSS*, 1, pp. 247-260.
- Wolsink, M. et J. Devilee, 2009, The motives for accepting or rejecting waste infrastructure facilities. Shifting the focus from the planners' perspective to fairness and community commitment. *Journal of Environmental Planning and Management*, 52, 2, pp. 217-236.

NOTES

1. La bannière GPII existe depuis 2010, vise à fédérer les mouvements d'opposition à des grands projets via des forums annuels et ses principes reposent sur les chartes d'Hendaye (2011) et de Tunis (2013), [en ligne] URL: <https://forum-gpii-2012-ndl.blogspot.com>
2. Not In My BackYard (traduction de : pas dans mon jardin)
3. Dans cette acception, le capital constitue un ensemble d'attributs (économiques, sociaux, culturels...) porté par les individus ou les groupes et mis en évidence. La notion de capital nous paraît féconde pour analyser l'évolution temporelle des mouvements d'opposition aux projets d'aménagements.
4. Les décharges de classe 2 accueillent les déchets ménagers et assimilés (DMA), ainsi que les déchets industriels banals (DIB). Elles sont également appelées Installation de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDND) et Centre de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU).
5. deux locales (Kelbeek libre; Observatoire du projet de prison de Haren), une régionale (Forum des jardiniers), une nationale (Plateforme contre le désastre carcéral)
6. le capital savant est proche du capital culturel utilisé par Bourdieu, 1980 ou par certains économistes comme Coleman 1988. Néanmoins, l'objectif est ici d'étudier l'acquisition de savoirs au cours du processus de résistance, et non les aspects liés au statut social ni aux valeurs ajoutées pour l'économie.

RÉSUMÉS

Nous souhaitons ici formuler l'hypothèse selon laquelle les résistances aux projets d'aménagement peuvent être l'occasion d'une (re)politisation des territoires. En décortiquant trois cas de luttes territoriales contre des infrastructures (une décharge, une autoroute et une prison), nous étudions l'évolution des mouvements de contestation dans le temps au travers du concept de *résistance éclairée*. Ce concept nous permet de voir émerger sur les territoires concernés la constitution de réseaux sociaux, de savoirs spécifiques et d'attachements aux lieux. Nous soutenons que le développement et l'articulation de ces trois « capitaux » (social, patrimonial, savant) permettent l'émergence d'un positionnement politique. Encore souvent qualifiés de NIMBY, ces différents collectifs, par leur politisation, créent au contraire un mouvement social décentralisé et multi-situé porteur de valeurs nouvelles.

In this article we formulate the hypothesis that resistance to development projects could be considered as an opportunity for the (re) politicization of territories. By looking at three cases of place-based struggles against infrastructures (a landfill, a highway and a prison), we analyze the evolution of these resistance movements over time through the concept of *enlightening resistance*. This concept allows us to see the emergence of new social networks, specific knowledge and attachments to the threatened places. We argue that the development and combination of these three types of "capital" (social, patrimonial, knowledge) allow the emergence of a political capital. On the contrary to the NIMBY (not in my back yard) label, we show thanks to the concept of enlightening resistance, that these place-based struggles participate in the emergence of a decentralized social movement promoting new democratic and socio-ecological values.

INDEX

Keywords : land-planning conflicts, NIMBY, politicization, place-based resistance, collective action

Mots-clés : conflits d'aménagement, NIMBY, politisation, territoire, résistance, action collective

AUTEURS

LÉA SÉBASTIEN

Maître de conférences en géographie, GEODE, Université Toulouse II, France.

JULIEN MILANESI

Maître de conférences en économie, CERTOP, Université Toulouse III, France.

JÉRÔME PELENC

collaborateur scientifique, CEDD, Université Libre de Bruxelles, Belgique.